

Bouchart ment : la preuve

Lors du conseil municipal du 2/12/2008, la princesse n'hésitait pas à déclarer, à propos de l'attribution d'une subvention municipale aux collèges et lycées privés de Calais : « dans de nombreuses autres villes, y compris celles de gauche comme Boulogne, cela ne crée pas de débat. » oui mais voilà, c'est un mensonge de plus à mettre au crédit de la maire de Calais. La preuve ? Le communiqué envoyé par Charles Fontaine, adjoint au maire de Boulogne chargé de l'enseignement, qui précise ceci : « *Monsieur le Rédacteur en Chef, j'ai été très surpris des propos tenus par Madame Natacha Bouchart, Maire de Calais, lors du dernier conseil municipal, au sujet du financement des collèges de l'enseignement privé par la ville, propos repris dans votre journal. En effet, Madame le Maire affirme lors du débat public et je la cite : "dans de nombreuses ville, y compris de gauche comme Boulogne, cela ne crée pas de débat". En ma qualité d'adjoint au Maire de Boulogne chargé de l'enseignement, je m'inscris en faux contre cette déclaration. La ville ne subventionne d'aucune manière l'enseignement secondaire, qu'il soit privé ou public ; cette prise en charge est du domaine du Département pour les collèges et de la Région pour les lycées. Par contre, comme la loi nous y oblige, la ville de Boulogne-sur-Mer intervient dans le fonctionnement des écoles privées mais seulement en primaire et seulement dans les établissements sous contrat d'association avec l'Education Nationale. Je souhaite, Monsieur le Rédacteur en Chef, pour la clarté du débat et dans le but d'information de vos lecteurs, que cette mise au point soit diffusée dans une de vos prochaines éditions.* » Qu'on se le dise : Bouchart ment aux Calaisiens !

Dossier Seafrance, les élucubrations de...

Pour une fois ce ne sont pas les communistes, mais la direction et toute la société Seafrance qui en prennent plein la tête !

Ainsi donc la princesse a été particulièrement irritée de la manière dont le président du directoire de la société l'a reçue, au point qu'elle n'a pu cacher son exaspération à ce cher Philippe (du journal de son maître) qui, lui, l'a bien comprise.

Vous rendez-vous compte, rencontrer Eudes Riblier (ancien président), puis Pierre Fa (actuel président) et ne rien connaître des difficultés de cette société particulièrement importante pour Calais et le Calaisis ! Encore aurait-il fallu poser les bonnes questions, se passionner, vouloir comprendre, mais ça c'est trop !

Et la princesse de partir dans un délire que seule, de notre point de vue, la médecine pourrait expliquer : « *Je ne pense pas que les difficultés datent d'hier (...) Comment peut-on acheter un bateau alors que les comptes sont dans le rouge (...) pourquoi la décision de mener un plan social n'a-t-elle pas été prise avant (...) je me demande même si le fait de ne pas avoir fait d'annonces avant les élections n'était pas un cadeau à l'ancienne municipalité (...)* »

Sans vouloir manquer de respect au premier magistrat de cette ville nous lui conseillons vivement de repartir à l'école, l'élémentaire, pour commencer notamment à réapprendre à lire.

Ainsi la prise de connaissance, dans son propre journal (Nord Littoral) des articles de **A. TH** publiés deux jours avant son point presse, lui aurait tout simplement permis de ne pas passer pour une imbécile. « *(...) L'année 2008 avait bien commencé, mais au final la baisse du trafic se monte à 11%. La crise en est le facteur principal (...) L'activité de la grande Bretagne est en baisse, le royaume uni importe moins, (...) l'effet de la crise est*

des plus spectaculaire en octobre la baisse de trafic est de 14% celle du tourisme de 19%... »

D'autres facteurs sont encore repris : « *une grève des officiers longue au coût important, (...) des travaux lourds sur le Molière, la baisse de la livre, la hausse des prix des carburants, une avarie sur le Rodin... »*

Mais pourquoi donc n'avait-on pas prévu tout cela ?

Peut-être tout simplement parce que l'économie dépend de données fixes, mais également de données variables beaucoup plus aléatoires et puis comme l'avance le journaliste : « *autant d'éléments qui, indépendamment l'un de l'autre, n'auraient pas dû avoir l'incidence qu'ils ont eu en se conjuguant.* »

Ainsi quand, pendant plusieurs années, le marché est en progression constante, le gestionnaire avisé envisage de renforcer sa capacité pour capter de nouveaux clients, seul problème dans ce type d'activité, c'est qu'entre le moment où l'on envisage l'arrivée d'un nouveau navire et le moment effectif où il arrive s'écoule en général plusieurs années. Evidemment quand il est possible de racheter un navire existant cela va plus vite, mais sur le fond le problème peut être le même. Ainsi un navire racheté début 2007, servant à réaliser des profits dans la même année, peut devenir difficile à assumer l'année suivante au beau milieu d'une énorme crise ! Il n'y a sûrement que la princesse pour croire qu'on achète un navire au magasin du coin, et qu'on le rend si la situation s'assombrit !

En ces moments difficiles nous pensons d'abord aux salariés, et l'urgent est de se mobiliser pour les défendre, les aider à passer le cap, pas de jouer les pimbêches !



Où est le casque... Mme le Maire ?!!

Boire ou conduire... (suite)

Rappelez-vous, il y a quelques jours notre adjoint à la sécurité était contrôlé positif par la police nationale entraînant son retrait de permis de conduire et une nuit en geôle de dégrisement (pas mal pour une autorité qui doit entre autre lutter contre toute forme de délinquance, y compris la délinquance routière). La presse locale qui s'est fait l'écho de ces péripéties a conduit son auteur à s'exprimer et déclarer qu'il avait remis sa démission tant au Maire qu'au Président de la CAC (car membre de cette institution), démission immédiatement refusée et également annoncée par voie de presse !! Comment en aurait-il été autrement du côté de la CAC, puisque le Président de la CAC était toute la soirée en compagnie de son vice-président par ailleurs adjoint à la Sécurité pour le compte de la ville de Calais. Accepter cette démission, comme certains le font à juste titre remarquer, aurait conduit son auteur, en l'occurrence le président de la CAC à se virer également !!!

Le salaire, un dû !

Les salariés de l'AGEP (association qui gère les centres sociaux et les centres de loisirs) ont reçu leurs salaires de novembre en retard ! Et il se pourrait bien que cela soit de nouveau le cas au cours du premier trimestre 2009.

Entre harcèlement, refus de procéder à la mise en place du CE et salaires en retard, le code du travail semble parfaitement respecté. (sic !)

On allait voir ce que l'on allait voir ! Mme le Maire n'hésitant pas à porter le casque de sécurité, chaque soir, autour du musée de la dentelle afin de constater l'avancée des travaux... Elle estimait ainsi faire accélérer le chantier !

Lors du dernier conseil municipal elle n'hésitera d'ailleurs pas à y faire référence et à laisser penser que grâce à elle ledit chantier avait récupéré le retard accumulé !! Dont acte !! Mais qu'en est-il de la démolition des tours au Beau-Marais ? Annoncées, programmées à grand renfort de publicité, notamment dans les quotidiens locaux, les démolitions ont bien commencé... quelques heures pour la photo, puis plus rien ! Un quotidien local, s'est ému de cette situation et on lui fit remarquer que pour des raisons techniques le

chantier avait été interrompu, mais qu'il reprendrait dès le 1^{er} décembre !! A la date du 11 décembre, toujours rien... Est-ce que le journaliste qui s'était ému est allé se rendre compte sur place ? En tout cas, aucune nouvelle du chantier fantôme, ce qui agace, à juste titre, bien des habitants de ce quartier. Allez Mme le Maire, reprenez votre bâton de pèlerin, rechaussez votre casque de sécurité et allez tourner autour des tours vouées à la destruction... Forcément, grâce à vous les travaux vont immédiatement reprendre... et vous pourrez vous en enorgueillir lors du prochain conseil municipal. Mais peut être que ce n'est pas une de vos priorités... Peut-être que vous considérez que les habitants du Beau-Marais, eux, peuvent attendre l'année prochaine...

Pruh'hommes 2008

Les élections prud'homales se sont déroulées la semaine dernière et les résultats sont intéressants à regarder.

Première remarque, le taux malheureusement trop élevé d'abstentionnistes en progression constante. Il faut cependant dire franchement que pour bon nombre de salariés de PME, aller voter relevait véritablement du miracle, plus grave, les moyens d'information mis en œuvre par le gouvernement n'ont vraiment pas été à la hauteur de l'événement. Il sera toujours possible ensuite de parler de réforme...

Seconde remarque, on assiste à une inversion de tendance au profit de la CGT et au détriment surtout de la CFDT.

Troisième remarque, l'examen branche par branche démontre que la CGT progresse dans tous les secteurs d'activités y compris l'encadrement, et

reste particulièrement forte dans l'industrie, secteur qui subit le plus de chocs frontaux.

Il apparaît également évident que l'attitude de trahison adoptée par la CFDT (dont une part importante de militants a soutenu la liste de large rassemblement à droite aux dernières municipales à Calais) a été durement sanctionnée par un électoral syndical traditionnellement à gauche.

Pour l'avenir, la CGT devrait retrouver une place prépondérante au tribunal des prud'hommes de Calais et, compte-tenu du contexte particulièrement lourd, c'est une bonne chose pour les salariés.

A moins que de « nouveaux arrangements fumeux d'arrière boutiques » ne viennent indirectement servir le patronat.

A suivre

	Industrie		commerce		activités diverses		encadrement		total	
	2002	2008	2002	2008	2002	2008	2002	2008	2002	2008
CGT	35	42,1	29,5	31,1	27,8	34,66	11,8	14,95	29,6	34,1
CFDT	32	25,1	31	24,6	29,5	22,67	25	14,33	30,4	23,5
FO	12,9	12,3	23,1	21	23,9	22,77	14,2	18,8	19	19,1
CFTC	10,3	9,16	13,4	16,2	12,2	10,57	13	19,26	11,9	12,8
CGC	3,9	4,37	2,95		2,12	2,9	26,5	20,96	4,91	1,76
UNSA	5,92	7,05		3,48	4,5	6,44	9,56	11,71	4,23	5,81
SOLIDAIRES				3,65						0,64